



Regard sur l'évolution de la syndicalisation dans les pays développés

Pays	1967	1977	1987	1997	2007	67-2007	97-2007
Australie	45	49,8	42,6	29,6	18,5	- 26,5	-11,1
Autriche	62,1	58,6	49,6	38,9	31	- 30,4	-7,9
Belgique	41,2	54,3	51,6	55,6	52,9	11,7	-3,7
Canada	29,6	35,1	32,9	31,5	29,4	-0,2	-2,1
Tchéquie				49,7	21	- 28,7	-28,6
Danemark	57,4	71,1	75	75,6	69,4	12	-6,2
Finlande	40,7	56,4	70,7	79,4	70,3	29,6	-9,1
France	19,1	21,3	11,9	8,7	7,8	- 11,3	-0,9
Allemagne	32,8	35,2	33,3	27	19,9	-12,9	-8,6
Grèce		35,8	37,5	30,4	23	- 12,8	-6,9
Hongrie				30,9	16,9	-14	-14
Irlande	54,2	63,3	87	42,7	31,7	- 22,5	-11
Italie	25,3	49,6	40	36,2	33,3	7	-2,9
Japon	34,4	33	27,7	22,8	18,3	-7	-4,5
Corée	12,4	16,7	13,8	11,1	10	-2,4	-1,1
Pays-Bas	39,7	37,2	24,7	25,1	19,8	- 19,9	-4,3
Pologne				32,7	14,4	- 18,3	-18,3
Portugal		62,2	33,5	21,7	18,7	- 43,5	-3
Slovaquie				43,5	23,6	- 19,9	-19,9
Espagne			10,4	15,6	14,6	4,2	-1
Suède	67,5	76	82,4	82,2	70,8	3,3	-11,4
UK	40,2	51,1	44,5	30,7	28	- 12,2	-1,9
US	27,2	23,2	16,5	13,6	11,6	- 15,6	-2

Ocde. Pour certains pays, 2007 a été remplacé par 2006

Trois groupes de syndicalisation

En 2007, le taux de syndicalisation varie de 70% à 8% pour ce qui est des extrêmes. Au-delà de ces extrêmes, on peut distinguer trois groupes :

- Quatre pays de forte syndicalisation : les trois pays scandinaves et la Belgique.
- Trois pays ayant une syndicalisation inférieure à 15%, Espagne, France et Corée.
- Une majorité de pays avec des taux de syndicalisation de 20 à 30%

La haute syndicalisation du premier groupe est liée à des conditions particulières : des services liés à l'adhésion comme l'assurance chômage en Suède, le closed shop dans les grandes entreprises au Danemark, une prime de 13^{ème} mois dans certaines branches en Belgique. Interviennent aussi des conditions idéologiques : longues années de pouvoir des socio-démocrates scandinaves, appartenance à une « famille idéologique » socialiste, ou démocrate chrétienne, en Belgique, qui entraîne le choix d'un parti, d'un syndicat, d'une mutuelle, d'une école, etc. Ces pays ont par ailleurs des organisations de masse dans différents secteurs.

La très faible syndicalisation dans les trois pays classés dans ce groupe caractérise un syndicalisme structurellement différent des autres : syndicalisme de militants, voulant agir dans l'entreprise et sur les problèmes de société. Leur faiblesse limite leur influence dans l'application des règles sociales

Le groupe des pays à syndicalisation moyenne comprend deux sous ensembles. Les pays de l'Europe centrale et orientale forme une catégorie compte tenu de leur histoire. Forte syndicalisation sous le régime communiste, puis choc de la libéralisation qui se traduit par le pluralisme et la baisse des adhérents. L'autre sous ensemble est formé par les pays industriels où le taux moyen de syndicalisation est d'un tiers des salariés et permet aux organisations syndicales de fonctionner de façon autonome.

Les évolutions

Sur les quarante dernières années

Seuls les pays à forte syndicalisation ont eu une progression de leur syndicalisation. L'Espagne et l'Italie ont connu aussi une petite progression. Par contre, dans tous les autres pays, la syndicalisation recule. Elle recule dans de très fortes proportions en Autriche, en Australie, au Portugal. Les explications étant différentes pour chacun de ces pays : usure d'un système centralisé et bureaucratique en Autriche, divisions politiques au Portugal après l'emballlement de la Révolution des œillets, politique libérale en Australie. Le recul de la syndicalisation dans les pays de l'Europe centrale et orientale tient aux conditions de libéralisation avec la rupture des anciens rôles syndicaux, l'émergence de nouvelles organisations et les difficultés de mettre en œuvre un dialogue social. Dans les autres pays, le recul moyen est de l'ordre de 10% sur quarante ans. Ce recul relatif percute un pays qui avait une syndicalisation basse : la France.

Sur les dix dernières années

Les pays qui connaissent les plus fortes baisses sont les pays qui avaient les taux de syndicalisation les plus élevés : Danemark – 6,2%, Finlande -9%, Suède – 12%, Autriche – 7%. Le recul pour les scandinaves tient à la mise en cause des règles telles que l'articulation de l'assurance chômage avec l'adhésion ou la mise en œuvre du closed shop.

Dans les PECO le recul de l'adhésion s'est poursuivi. Dans les autres pays, le recul régulier mais peu élevé se poursuit.

Sur cette période donc, tous les pays connaissent donc un recul du taux de syndicalisation.

Les raisons de la désyndicalisation : diversité et complexité

Des causes exogènes

A partir du milieu des années 70, une nouvelle période historique s'ouvre. Elle se caractérise par différents passages :

- passage d'une économie régulée au plan national avec des possibilités de dévaluation à une économie mondialisée et à la discipline de l'Union monétaire européenne qui influe sur les politiques salariales ;
- passage du plein emploi au chômage, au chômage de masse, de longue durée et à la multiplication de formes d'emploi différentes dont des formes d'emploi précaires ; développement de la mobilité des salariés ;

- passage d'une gestion uniforme et centralisée des entreprises à un management acquis à la flexibilité et à la sous-traitance ;
- passage d'une augmentation continue des garanties sociales aux déficits sociaux et à la nécessité de réforme de l'Etat providence ;
- passage d'une redistribution des gains de productivité à la modération salariale et récemment rémunération plus élevée des actionnaires ;
- passage d'une négociation centralisée à sa décentralisation, passage de règles uniformes à des dispositifs diversifiés ;
- passage de « l'ouvrier de masse » à l'usage des technologies de l'informatique et de la communication ;
- passage de modes de production stables aux horaires flexibles et à la dispersion des collectifs de travail ;
- passage d'idéologies mobilisatrices à la prégnance de l'individualisme dans les relations de travail et les modes de vie.

Des causes endogènes

Ces causes extérieures aux syndicats les ont fortement et nécessairement déstabilisés. Ses propos, ses revendications, ses modes d'action, sa place s'en sont trouvés bouleversés.

Mais le syndicalisme apporte ses propres causes à ses difficultés. Ainsi n'a-t-il pas fait assez de place à certains publics, jeunes, femmes, travailleurs des PME et aux formes d'emploi diverses. Ainsi ses revendications sont-elles restées trop axées sur le collectif, le quantitatif et n'ont pas assez pris en compte les demandes individuelles, les demandes de services. Ainsi, ses modes d'action sont restées trop centralisées et n'a-t-il pas réussi à accompagner avec efficacité la décentralisation de la négociation collective.

Sans doute aussi, un phénomène de bureaucratisation est-il perceptible dans les structures syndicales, avec une trop grande institutionnalisation, un vieillissement de l'encadrement. Sa communication est demeurée laborieuse peu en prise avec les nouvelles techniques en vogue et peu soucieuse de son image dans l'opinion, d'autant qu'il était divisé.

Enfin, le syndicalisme a dû gérer un paradoxe : participer en tant qu'acteur aux réformes de la protection sociale et de la gestion de l'emploi en tentant d'en corriger les excès, de freiner la montée des inégalités et maintenir des logiques de solidarité, tout en se trouvant en butte aux critiques des salariés qui leur reprochent leurs concessions. Surtout quand les salariés moins exposés, mais davantage syndiqués, s'opposent à toute mise en cause de certains de leurs avantages. Dans une période de crises et de remises en cause, le rôle de protagoniste expose les syndicats qui veulent défendre l'intérêt général, comme la majorité d'entre eux en Europe, à un exercice difficile de relation entre leurs bases et les pouvoirs politiques et managériaux. Le chemin de l'adhésion est alors rendu plus complexe à suivre.

Réagir

Face à ces difficultés, les syndicats ont commencé à réagir dans la plupart des pays pour nourrir leur relation aux salariés, tant à l'égard des publics visés que dans le type de revendications, les modes de communication, la décentralisation des moyens humains. Et ceci sera un autre article !